



Portes ouvertes des services municipaux Enfance - Jeunesse : de nombreuses visites le samedi 30 mars à l'école, à la garderie - ALSH et au Jardin d'Enfants pour rencontrer les équipes.

Retrouvez toutes les informations utiles sur notre site internet www.pencran.fr

Permanences des élus en mairie

Le Maire et les adjoints reçoivent sur RDV :

Jean CRENN, Maire

Stéphane HERVOIR : urbanisme, aménagement du territoire et environnement

Jean-Claude LARVOR : bâtiments, réseaux, travaux

Guylaine SENE : enfance, jeunesse

Annick JAFFRES : information, relations avec les associations, CCAS

Jacques LE FUR : voirie

Ouverture de la mairie

Lundi - vendredi : 8h30 - 12h15
et 13h30 - 17h30 (16h30 le vendredi)

Samedi : 9h-12h

Numéros utiles

Mairie : 02 98 85 04 42

Jardin d'Enfants : 02 29 05 73 63

ALSH et garderie : 09 60 54 23 03

Eau Potable et Assainissement :
02 29 00 78 78

Avis aux nouveaux habitants

Les nouveaux habitants de la commune sont invités à se présenter en mairie dès leur arrivée, munis de leur livret de famille, afin de faciliter les tâches administratives les concernant.

Recensement des jeunes

Les jeunes nés en **avril 2003** doivent venir se faire recenser en mairie à partir du jour de leurs 16 ans et dans les 3 mois. Se munir du livret de famille et de la carte d'identité.

Analyse d'eau

Prélèvement effectué le 11/03/2019. Nitrates (NO3) : 20 mg/l (limite de qualité : 50mg/l). Eau d'alimentation conforme aux normes en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés. Les résultats détaillés sont consultables en mairie et sur pencran.fr

Prochain Pencran Infos

Les articles sont à déposer en mairie ou par courriel (pencran-infos@pencran.fr) avant le **18 avril 2019**

LA MAIRIE COMMUNIQUE

État Civil

Naissances

Timéo APPÉRÉ, 16 rue des Amaryllis, né le 9 mars ;

Leïna ABGRALL, 33b Kermalguen, née le 11 mars ;

Jade, Aïna MANDINA, 1 Hellez Bian, née le 20 mars.

Urbanisme

Permis de construire :

M. GUEGUEN et Mme. LAFOSSE, 26 rue des Myosotis, maison individuelle.

Une nouvelle entrée pour l'école et un nouvel espace associatif



▲ Démolition de la verrière de l'école



▲ Aperçu de la future façade de l'école (modélisation de l'architecte)

Élagage

La taille des haies et des arbres le long des voies et chemins communaux est à la charge des propriétaires. La végétation ne doit pas entraver le passage des personnes (trottoirs, chemins...), des véhicules (même hauts), empêcher l'accès aux fossés ou gêner le passage des réseaux électriques ou téléphoniques.

Lutte contre le bruit

Jardinage / bricolage HORAIRES AUTORISÉS

En semaine : 8h30 - 19h30

Samedi : 9h - 19h

Dimanche et jours fériés : 10h - 12h

Dates à retenir

- Ven. 05/04 et sam 06/04 : US Pencran, opération ferraille, parking de Keranna
- Mar. 09/04 : Les Amis de la Colline, inter-clubs du secteur Bas Elorn
- Sam. 27/04 : APAF, rencontre inter-quartiers, salle des sports, 18h
- Lun. 29/04 au sam. 04/05 : Expo de peintures, maison Jean-Louis, 10h-12h / 14h-17h

CONSEIL MUNICIPAL

Résumé de la séance du 25 mars 2019

Excusée : Céline Hourcq

Secrétaire de séance : Jean-Claude Larvor

COMPTES ADMINISTRATIFS 2018

J. Crenn présente les comptes administratifs 2018 eau potable et commune :

EAU POTABLE	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	155 650,83 €	21 876,17 €
Recettes	205 103,96 €	26 339,34 €
Résultat	+49 453,13 €	+4 463,17 €

BUDGET GÉNÉRAL	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	1 408 184,72 €	1 755 575,48 €
Recettes	1 704 172,89 €	1 457 005,08 €
Résultat	+295 988,17 €	-298 570,40 €

À l'issue de la présentation et conformément à la procédure, le maire se retire. C'est le doyen de l'assemblée, Y. Pinvadic, qui met aux voix les comptes d'exploitation et d'investissement et les résultats définitifs.

POUR : 14 (le maire ne prend pas part au vote)

AFFECTATION DES RÉSULTATS 2018 - BUDGET GÉNÉRAL

Le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de 295 988,17 €.

Le conseil municipal décide d'affecter ce résultat en réserves d'investissement du budget primitif 2019. POUR : 15

TRANSFERT DE COMPÉTENCE EAU - CLÔTURE DU BUDGET ANNEXE ET TRANSFERT DES RÉSULTATS 2018

Le conseil de communauté a décidé lors de sa séance du 28/06/18 d'ajouter au titre de ses compétences la compétence « eau » à compter du 01/01/2019.

Cette décision implique le transfert de l'ensemble des budgets « Eau » des communes à la communauté et ainsi la clôture de ces budgets au 31/12/2018.

Le conseil municipal décide :

- de procéder à la clôture du budget annexe Eau ;
- de constater que les résultats 2018 du budget annexe Eau validés par le comptable public et à intégrer au budget principal de la commune par écritures budgétaires s'élèvent à :
 - Section d'exploitation (en recettes) : 49 453,13 €
 - Section d'investissement (en recettes) : 4 463,17 €

POUR : 15

TRANSFERT DE COMPÉTENCE EAU - TRANSFERT DES RÉSULTATS 2018 À LA CCPLD

Le conseil municipal décide de transférer les résultats du budget du service « Eau » au 31/12/2018 à la CCPLD soit un excédent de 49 453,13 € à la section de fonctionnement et un excédent de 4 463,17 € à la section d'investissement.

POUR : 15

TRANSFERT DE COMPÉTENCE EAU - REVERSEMENT DU FCTVA

La quote-part du FCTVA (Fonds de compensation de la TVA) revient à la communauté pour les investissements réalisés au titre de la compétence eau au cours des exercices antérieurs à 2019. Le ravalement du château d'eau ayant été réalisé en 2018 pour un montant 9 605,76 €, le montant de FCTVA à percevoir par la CCPLD s'élève à 1 575,73 €.

Le conseil municipal autorise le maire à signer la convention de

reversement du FCTVA. POUR : 15

TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Le conseil municipal décide de fixer les taux suivants de contributions directes pour l'année 2019 :

- taxe d'habitation : 15,57 %
- taxe foncière sur les propriétés bâties : 16,64 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 42,40 %

POUR : 15

BUDGET PRIMITIF 2019

Suite aux commissions finances des 11 et 18/03/2019, S. Hervoir présente un budget primitif 2019 de la commune qui peut se résumer ainsi :

- Section de fonctionnement équilibrée à 1 708 000 €
- Section d'investissement équilibrée à 1 369 768 €

À retenir sur ce budget : la maîtrise des dépenses de fonctionnement pour faire face l'augmentation d'activité des services administratifs et techniques liée à l'évolution de la démographie, pour compenser la disparition du budget « eau potable » et la hausse de la fréquentation des services municipaux (principalement périscolaires).

Projets importants inscrits au budget :

- poursuite et la fin de l'extension-rénovation de l'école ;
- rénovation de l'église ;
- extension/aménagement de l'Arc-en-Ciel : services animation/jeunesse et création d'une salle associative, notamment dédiée aux aînés (Les Amis de la Colline) ;
- création d'un espace associatif sur le bâtiment des anciennes classes maternelles ;
- réfection de la partie dégradée de la route de Kernévez.

Le conseil municipal approuve ce budget primitif 2019.

POUR : 15

AVIS SUR LE PROJET DE PLUI ARRÊTÉ DE LA CCPLD

Le 17/12/2018, le conseil municipal a émis un avis favorable sur le projet de PLUi avant l'arrêt en conseil de communauté.

Après avoir pris connaissance et analysé le projet de PLUi arrêté en conseil de communauté le 6 février 2019, le conseil municipal émet les observations suivantes :

- Ajout d'un emplacement réservé pour l'aménagement du carrefour de Keroullé ;
- Ajustement (ajout / suppression) de quelques haies / boisements au regard de l'existant.

Le conseil municipal émet un avis favorable au projet de PLUi .

POUR : 15

GROUPEMENTS DE COMMANDES AVEC LA CCPLD

La CCPLD propose de former de nouveaux groupements de commandes.

Le conseil municipal approuve les conventions constitutives des groupements de commandes suivants :

- vérifications des matériels et systèmes de protection incendie ;
- achat de vêtements de travail ;
- RGPD (règlement général pour la protection des données personnelles).

POUR : 15

RÉNOVATION-EXTENSION DE L'ÉCOLE : AVENANTS

La construction d'un espace associatif en lieu et place de l'ancienne école maternelle impose des modifications et des travaux supplémentaires ainsi que des correctifs dans plusieurs lots sur les prestations de base.

Des avenants sont nécessaires pour porter le forfait définitif de

CONSEIL MUNICIPAL

rémunération de l'équipe de maîtrise d'œuvre à 107 413,22 € HT, et le montant des travaux supplémentaires à 140 565,56 € HT.

Le conseil municipal valide ces avenants et autorise le maire à les signer avec chaque entreprise.

POUR : 15

ACHAT D'UNE HERSE DE DÉSHÉBAGE

La commune envisage d'acquérir du matériel de déshébage (herse et lame) afin de renforcer son engagement « zéro phyto ». Cet achat représente un coût total de 6 112,40 € HT.

Le plan de financement s'établit comme suit : 50% par la Région, 30% par le Syndicat de Bassin de l'Elorn et 20% à la charge de la commune (soit 1 222,48 € HT).

Le conseil municipal valide ce plan, autorise le maire à effectuer cet achat ainsi que les demandes de subventions.

POUR : 15

LIGNE DE TRÉSORERIE

Afin de faire face à des besoins temporaires de trésorerie, le conseil municipal autorise le maire à ouvrir auprès du Crédit Agricole du Finistère une ligne de trésorerie pour un montant de 200 000 € pour une durée de 12 mois.

POUR : 15

TABLEAU DES EMPLOIS : MISE À JOUR

Suite aux différentes évolutions des services et à la croissance démographique de la commune, le tableau des emplois doit être réajusté. Au 01/07/2019, un changement interviendra dans la filière administrative avec l'augmentation du temps de travail d'un agent. Par ailleurs, un poste d'adjoint d'animation dans la filière animation sera créé à compter du 01/09/2019.

Le conseil municipal donne son accord pour la mise à jour du tableau des emplois énumérés ci-dessus.

POUR : 15

JARDIN D'ENFANTS : MODIFICATION DU RÈGLEMENT

Sur recommandation de la Caisse d'Allocations Familiales, G. Séné propose de modifier la règle de facturation du jardin d'enfants : désormais, celle-ci se fera à la demi-heure et non à l'heure. Le conseil municipal valide ce point de règlement.

POUR : 15

CONVENTION ANIMAUX EN DIVAGATION

Après consultation, le maire propose de retenir la proposition faite par LAB ET COMPAGNIE – La Martyre.

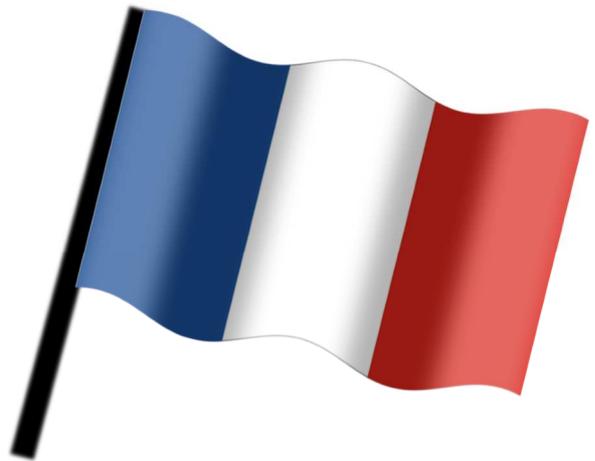
Le contrat a pour objet d'effectuer, sur la voie publique, à la demande de la commune, les interventions de capture des animaux errants, dangereux ou blessés, l'enlèvement des animaux morts n'excédant pas 50 kg et la gestion de la fourrière animale.

Le contrat est prévu pour 12 mois, renouvelable par tacite reconduction. Le montant forfaitaire annuel est fixé à 0,52 € HT par habitant.

Le conseil municipal retient cette proposition et autorise le maire à signer tout document à intervenir avec cette société.

POUR : 15

Compte-rendu complet consultable en mairie et sur le site internet : www.pencran.fr



LA MAIRIE COMMUNIQUE

**Vous jardinez
au naturel ?**

**OUVREZ VOTRE JARDIN,
et partagez
vos connaissances !**



**Pour plus d'informations
et pour inscrire votre jardin :**

**www.bienvenuedansmonjardinbretagne.org
ou Charly Rio, Maison de la Bio 02 98 25 80 33**

**Bienvenue
dans mon Jardin**
15 et 16 juin
2019 EN BRETAGNE

Opération « Bienvenue dans mon jardin! »

L'édition 2019 aura lieu le week-end des 15 et 16 juin prochains.

Nous recherchons à nouveau cette année des jardiniers qui accepteraient d'ouvrir les "portes" de leur jardin afin de partager leur expérience. Pour participer, il suffit de jardiner au naturel et d'avoir envie de partager ses connaissances et ses savoir-faire. Tous les jardins sont intéressants : grands, petits, nouveaux, anciens, potagers, ornementaux, privés, partagés, familiaux...

L'opération 2018, consacrée aux techniques de jardinage au naturel, a accueilli environ 10 000 visiteurs dans 45 jardins de particuliers finistériens. Une belle occasion de découvrir des jardins sans désherbants ni pesticides de synthèse, et de rencontrer des jardiniers afin de partager des astuces sur le jardinage au naturel, dans une ambiance conviviale.

À Pencran, c'est dans le jardin de Mme Paugam et M. Simon, dans le lotissement des Garennes, qu'une quinzaine de jardiniers, plus ou moins expérimentés s'étaient retrouvés en mai 2018 pour échanger sous la houlette de Charly Rio de la Maison de la Bio 29.

Inscription : www.bienvenuedansmonjardinbretagne.org ou Charly Rio au 02 98 25 80 33

ÉCOLE

Photo de classe : Grande Section



Rang 1 : Emy LABAT ; Aline PERROT ; Divy NICOLAS ; Ethan ABHERVÉ - GUÉGUEN ; Sasha MANDINA ; Enzo JUHTZER ; Louka BARBIER

Rang 2 : Elias CAUDAN ; Emy CARNET ; Camille CHARLES ; Alexia JEAN ; Léna PENAUD ; Evan BOUVIER ; Romain CARDIET

Rang 3 : Tessa LE BESCOND - BLEUNVEN ; Alyssa LÉON ; Norah LOAEC ; Noah GOASGOZ ; Mylana PENDUF ; Kerian BERTHÉLÉ ; Lény QUILLEN ; Mathis HILLION. **Absente :** Léna JAMET

Enseignantes : Virginie KERMARREC (à gauche sur la photo) et Pauline TYMEN **ATSEM :** Véronique PENGAM (à droite)



APE

La vente de gâteaux continue à l'école jusqu'au 25 avril, tous les vendredis à 16h30.

Les bénéfices récoltés serviront à financer le projet de stage d'initiation aux arts du cirque prévu pour la fin de l'année scolaire.

Soyez gourmands, c'est pour la bonne cause !

Les élèves de l'école Lucien Kerlann (CP, CE1 et CE2) souhaitent retracer l'histoire de leur école.

Ils sont à la recherche de tous documents susceptibles de les aider (photos, plans, écrits...).

Merci d'avance pour l'aide que vous pourrez leur apporter.

ENFANCE JEUNESSE

ALSH



Les petits de l'ALSH et du Jardin d'enfants se sont retrouvés afin de fêter "Mardi Gras" mercredi 6 mars. Les enfants et leurs animatrices se sont déguisés pour l'occasion. Ils ont défilé et réalisé des petits jeux dans la salle des sports le matin et ont partagé un goûter festif l'après-midi. Quant aux plus grands, ils ont également passé la journée déguisés et ont défilé dans l'ALSH dans la bonne humeur.



ENFANCE JEUNESSE

ALSH : Passerelle pour les 8 / 11 ans

Depuis le mois de février, une fois par mois, le mercredi, les enfants de l'accueil de loisirs âgés de 8 à 11 ans sont accompagnés par une animatrice sur une activité proposée par la Passerelle de Landerneau.

Ces rencontres sont organisées afin de faciliter l'accès, pour les enfants de l'ALSH aux différents accueils de la MPT : la Passerelle, les Vac'ados et le secteur Jeunes.

La Passerelle de Landerneau accueille les enfants de 9 à 12 ans les mercredis. Comme les Vac'ados, elle est ouverte aux Landernéens mais aussi aux enfants des communes conventionnées comme Pencran.

Une première rencontre en février a permis à des enfants de l'ALSH de participer à un tournoi de rink hockey avec une quinzaine d'enfants de la MPT. Puis le 20 mars, c'est autour d'un tournoi de baby-foot et de billard que 6 enfants de l'ALSH de Pencran ont fait connaissance avec une quinzaine d'enfants de la MPT.

Mercredi 27 mars, les enfants de 8 à 10 ans inscrits à l'ALSH ont donné des idées pour élaborer le programme Passerelle des mois de mai et de juin.



Maison Pour Tous : programme des Vac'ados du 8 au 19 avril

VAC'ADOS PAQUES 2019

<p>LUNDI 8 AVRIL MULTISPORT 2€ OU EQUITATION 13€</p> <p>RDV Landerneau : 13 h 30 Saint Urbain / Pencran : 13 h 15 Plouedern / Tremaouezan : 13 h 15</p> <p>Retour Landerneau : 16 h 30 Saint Urbain / Pencran : 16 h 45 Plouedern / Tremaouezan : 16 h 45</p> <p>A PREVOIR Chaussures fermées / vêtements adaptés au sport</p>	<p>MARDI 9 AVRIL ACCROBRANCHE 12€ A PENZE</p> <p>RDV Landerneau : 11 h 00 Saint Urbain / Pencran : 10 h 30 Plouedern / Tremaouezan : 11 h 15</p> <p>Retour Landerneau : 17 h 15 Saint Urbain / Pencran : 17 h 30 Plouedern / Tremaouezan : 17 h 00</p> <p>A PREVOIR Chaussures fermées / vêtements adaptés au sport / Pique-Nique</p>	<p>MERCREDI 10 AVRIL DETOURNEMENT D'OBJETS 5€ OU EQUITATION 13€</p> <p>RDV Landerneau : 13 h 45 Saint Urbain / Pencran : 13 h 30 Plouedern / Tremaouezan : 13 h 30</p> <p>Retour Landerneau : 17 h 00 Saint Urbain / Pencran : 17 h 15 Plouedern / Tremaouezan : 17 h 15</p> <p>A PREVOIR Ta Créativité/Chaussures fermées / vêtements adaptés au sport.</p>	<p>JEUDI 11 AVRIL GINEMA 5€</p> <p>RDV Landerneau : 13 h 30 Saint Urbain / Pencran : 13 h 15 Plouedern / Tremaouezan : 13 h 15</p> <p>Retour Landerneau : 16 h Saint Urbain / Pencran : 16 h 15 Plouedern / Tremaouezan : 16 h 15</p> <p>A PREVOIR</p>	<p>VENDREDI 12 AVRIL ROLLER HOCKEY 2€ AVEC OXYD ROLLER</p> <p>RDV Landerneau : 13 h 45 Saint Urbain / Pencran : 13 h 30 Plouedern / Tremaouezan : 13 h 30</p> <p>Retour Landerneau : 16 h 45 Saint Urbain / Pencran : 17 h Plouedern / Tremaouezan : 17 h</p> <p>A PREVOIR Vêtements adaptés au sport. Roller et casques (Si possible). Communiquer la peinture.</p>
<p>LUNDI 15 AVRIL 3 CURES 13€ A MILIZAC</p> <p>RDV Landerneau : 10 h 30 Saint Urbain / Pencran : 10 h 15 Plouedern / Tremaouezan : 10 h 45</p> <p>Retour Landerneau : 17 h 15 Saint Urbain / Pencran : 17 h 30 Plouedern / Tremaouezan : 17 h 00</p> <p>A PREVOIR Pique-nique / vêtements adaptés au temps</p>	<p>MARDI 16 AVRIL RAID'ADVENTURE 5€ <small>TIR A L'ARC / TICHOCKBALL / FOOTBALL / BATTION LASER</small></p> <p>RDV Landerneau : 10 h Saint Urbain / Pencran : 10 h 10 Plouedern / Tremaouezan : 9 h 45</p> <p>Retour Landerneau : 17 h 45 Saint Urbain / Pencran : 17 h 30 Plouedern / Tremaouezan : 17 h 30</p> <p>A PREVOIR Chaussures fermées / vêtements adaptés au sport / Pique-Nique</p>	<p>MERCREDI 17 AVRIL JEUX DEFIS 2€</p> <p>RDV Landerneau : 13 h 30 Saint Urbain / Pencran : 13 h 15 Plouedern / Tremaouezan : 13 h 15</p> <p>Retour Landerneau : 17 h 00 Saint Urbain / Pencran : 17 h 15 Plouedern / Tremaouezan : 17 h 15</p> <p>A PREVOIR Ta dextérité !</p>	<p>JEUDI 18 AVRIL FOOT EN SALLE 2€</p> <p>RDV Landerneau : 13 h 30 Saint Urbain / Pencran : 13 h 15 Plouedern / Tremaouezan : 13 h 15</p> <p>Retour Landerneau : 16 h 45 Saint Urbain / Pencran : 17 h 00 Plouedern / Tremaouezan : 17 h 00</p> <p>A PREVOIR Chaussures fermées / vêtements adaptés au sport</p>	<p>VENDREDI 19 AVRIL JEUX LAS VEGAS 2€</p> <p>RDV Landerneau : 13 h 30 Saint Urbain / Pencran : 13 h 15 Plouedern / Tremaouezan : 13 h 15</p> <p>Retour Landerneau : 17 h Saint Urbain / Pencran : 17 h 15 Plouedern / Tremaouezan : 17 h 15</p> <p>A PREVOIR Ta Poker Face !</p>

La Compagnie des Doudous

Ce Mardi Gras a été l'occasion pour la Compagnie des Doudous et le Jardin d'Enfants de se réunir pour un joli défilé costumé !

Une trentaine de bambins déguisés en indiens, cow-boys ou princesses ont ainsi profité de petites friandises distribuées par le personnel de la mairie.

Tous se sont retrouvés ensuite à la salle des sports pour une séance photos.



VIE ASSOCIATIVE

SOUCOUPAPAYE



L'association Soucoupapaye a organisé le 9 mars un stage de danse africaine à l'Arvest, animé par Fatou Ndoye, danseuse de ballet sénégalaise de Morlaix.

Un franc succès avec 22 participants débutants et confirmés, venus de Pencren et ses environs !

Les danseurs ont évolué au rythme des sonorités mandingues et sénégalaises et ont rapidement intégré la chorégraphie proposée.

Un nouveau stage de danse animé par Ibrahima Pouye, est programmé le 18 mai prochain à la salle des sports de 14h30 à 17h30.

Renseignements et inscriptions : 06 59 74 01 76

CONCOURS DE DESSIN

Du 1er décembre 2018 au 27 avril 2019

« Dessine-moi le char Penn-ar-C'hrann pour le carnaval de la lune étoilée 2020 »

Concours de dessin, ouvert à tous les Pencrenais, sans limite d'âge. Le char représentant Pencren au prochain carnaval de Landerneau s'inspirera du dessin gagnant, dévoilé lors de la Fête du Village 2019 où un lot sera offert à son auteur. Les thèmes sont libres à condition d'être joyeux, colorés et festifs. Les dessins sont à déposer à la mairie ou dans l'urne mise à disposition le jour de la rencontre inter-quartiers, en mentionnant ses coordonnées ou des dessins.



Renseignements :
Internet : asso.paf29800@gmail.com
Local de l'APAF - Chaque samedi du mois de mars, de 10h à 12h



APAF

Rencontre inter-quartiers

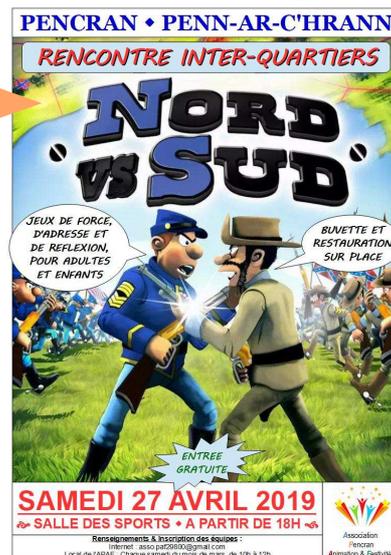
Notez bien la date de la rencontre inter-quartiers organisée par l'APAF **samedi 27 avril, à partir de 18h**, à la salle des sports.

Les inscriptions sont encore possibles.

Renseignements et inscriptions :
asso.paf29800@gmail.com

Concours de dessin

Pensez aussi à adresser votre plus joli dessin pour le concours qui permettra de préfigurer le char de Pencren au prochain Carnaval de la Lune étoilée.



Les Amis de la Coline

Mardi 19 février, nous avons fêté les 90 printemps de Marie-Thérèse Rolland, fidèle adhérente du club.

VIE PAROISSIALE

Agenda

Samedi 13 avril : messe des Rameaux - 18h à Pencren,
Dimanche 21 avril : messe de Pâques - 10h30 à Dirinon,
Samedi 27 avril : messe - 18h à Dirinon.

DIVERS

Exposition de peinture

Jean-Claude Allain, artiste-peintre autodidacte pencrenais, exposera quelques unes de ses œuvres à la maison Jean-Louis, du 29 avril au 4 mai.
Horaires : 10h à 12h et 14h à 17h—entrée libre
Visitez sa page FB : Douceur de couleurs



Salon de coiffure l'Île aux cheveux

Le salon sera fermé pour congés du mardi 30 avril au mercredi 8 mai 2019 inclus.
Réouverture jeudi 9 mai à 9h30
Rendez-vous : 02 98 85 17 47

Contrôle des extincteurs

La caisse locale Groupama Bro Elorn organise, **mardi 23 avril 2019, de 9h à 12h à St-Divy et de 13h30 à 16h30 à La Martyre un contrôle gratuit des extincteurs.**
Ce contrôle est ouvert à tous, sociétaires ou non.